# Démarche d'élaboration des instruments d’évaluation

Les étapes qui suivent constituent une proposition de démarche pour l’élaboration d’instruments d’évaluation.

Il est à noter que ces étapes ne sont pas exhaustives et que la consultation de documentation supplémentaire (Politique d’évaluation des apprentissages, Guide de gestion de la sanction des études, etc.) pourrait être nécessaire. Il importe aussi de se rappeler que lors de l’élaboration d’une épreuve, les étapes énoncées ne s’effectuent pas uniquement dans un ordre linéaire : ainsi, durant l’élaboration, les retours entre les instruments, la définition du domaine d’évaluation (DDE) et le cours seront fréquents.

Afin de faciliter votre démarche, il est conseillé d’avoir en main les documents suivants :

* le cours (disponible sur le site Internet du MEESR)
* la DDE (disponible sur le site Internet du MEESR)
* la progression des apprentissages (disponible sur Alexandrie FGA)
* les gabarits (disponibles sur le site d’[Accompagnement en francisation](http://www.accompagnementfga.ca/francisation))

Voici maintenant les étapes à suivre :

1. Bien maîtriser le contenu du cours; le relire plusieurs fois, au besoin.
2. Lire la DDE.
3. Selon la partie d’épreuve à élaborer, déterminer la ou les compétences à évaluer.
4. Sélectionner dans le cours une ou des intentions de communication qui appelleront la mobilisation de plusieurs savoirs essentiels et autres ressources reliés à la compétence à évaluer.
5. Pour chaque compétence à évaluer, créer une mise en situation réaliste et signifiante. (À partir de ce point, vous pouvez utiliser les **gabarits proposés.**)
6. Définir clairement la tâche à accomplir par l'adulte en lien avec la ou les intentions de communication sélectionnées.
7. Pour la suite, le matériel à élaborer diffère selon la compétence qui est évaluée. Voici donc quelques points à considérer en fonction de la partie d’épreuve à concevoir.

**Pour l’élaboration d’une partie 1 : Évaluation de la « Compréhension orale » :**

* Utiliser (ou créer, le cas échéant) des textes oraux qui sont en lien avec la ou les intentions de communication sélectionnées et qui exploitent des savoirs essentiels du cours.
* Poser des questions formulées de façon simple; elles doivent être claires et univoques.
* Comme la compréhension de l’écrit ne doit pas interférer en évaluation de l’oral, les questions doivent être formulées à partir d’éléments linguistiques contenus dans **le niveau inférieur** au niveau du cours. Pour vérifier si la question est bien conforme au niveau inférieur en compréhension écrite, se référer à la progression des apprentissages.
* Porter une attention à la logistique particulière de cette partie d’épreuve : le temps de réponse ne devant pas faire obstacle, privilégier des questions à réponses très courtes et prévoir suffisamment de temps entre les questions.
* Préparer la clé de correction (la clé de correction devrait toujours être rédigée **avant** l’administration de l’épreuve : dresser un portrait des réponses attendues et des points à leur accorder favorisera une correction efficace, juste et équitable)..

**Pour l’élaboration d’une partie 2 : Évaluation combinée de la « Compréhensionorale » et de la « Productionorale » :**

* Préparer une série de questions, de consignes ou d’énoncés qui pourront être utilisés par l’enseignante ou l’enseignant pendant le ou les dialogues et qui serviront à stimuler la production de l’adulte. Choisir des questions ouvertes qui incitent la mobilisation des savoirs chez l’adulte. S’assurer aussi que ces suggestions soient en nombre suffisant et qu’elles soient variées dans les formes employées (tout en respectant les limites du cours).
* Pour accompagner cette partie, vous pouvez utiliser la grille d’évaluation à interprétation critérielle présentée dans les prototypes d’épreuves fournies par le MEESR.

**Pour l’élaboration d’une partie 3 : Évaluation de la « Compréhensionécrite » :**

* Utiliser (ou créer, le cas échéant) des textes qui sont en lien avec la ou les intentions de communication sélectionnées et qui exploitent des savoirs essentiels du cours.
* Poser des questions formulées de façon simple; elles doivent être claires et univoques.
* Varier les types de questions et les types de réponses attendues. Préférer les questions ouvertes aux questions à choix de réponses.
* S’assurer que les questions posées sont formulées avec des éléments linguistiques contenus dans le cours ou dans les précédents (jamais dans un niveau supérieur).
* Dans le cas des questions ouvertes, s’assurer également que l’adulte possède les savoirs linguistiques suffisants en production écrite pour y répondre.
* Préparer la clé de correction (la clé de correction devrait toujours être rédigée **avant** l’administration de l’épreuve : dresser un portrait des réponses attendues et des points à leur accorder favorisera une correction efficace, juste et équitable)..

**Pour l’élaboration d’une partie 4 : Évaluation de la « Productionécrite » :**

* Formuler la mise en situation de façon à ce que l'adulte ne puisse pas recopier telles quelles certaines phrases dans sa production.
* Dans cette partie, amener l’adulte à accomplir une tâche complète de façon autonome, c'est-à-dire que le texte (plus ou moins long selon le niveau du cours) doit être rédigé au complet par l’adulte.
* Pour accompagner cette partie, vous pouvez utiliser la grille d’évaluation à interprétation critérielle présentée dans les prototypes d’épreuves fournies par le MEESR.

1. Si un texte authentique est utilisé dans les épreuves ou si des images ou d’autres œuvres sont utilisées dans les documents, s’assurer d’en respecter les droits d’auteurs.
2. Utiliser la grille de validation des instruments d’évaluation disponible sur le site d’[Accompagnement FGA en francisation](http://www.accompagnementfga.ca/francisation), pour vérifier la cohérence, la pertinence et la faisabilité de l’épreuve.
3. Pour toute question d'ordre méthodologique, se référer à la DDE.

**Références**

Scallon, Gérard. 2004. *L’évaluation des apprentissages dans une approche par compétences*. Montréal : Éditions du renouveau pédagogique, 342 p.

Scallon, Gérard. « Approche par compétences et évaluation : Formation à l'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences ». In Université Laval. Site de la Faculté des sciences de l’éducation. [En ligne] <http://www.fse.ulaval.ca/gerard.scallon/bep2mev.htm> (Consulté le 10 novembre 2015)

[Politique d’évaluation des apprentissages, Ministère de l’Éducation, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche. Gouvernement du Québec, Ministère de l’Éducation, 2003](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/evaluation/13-4602.pdf).

# [Guide de gestion de la sanction des études et des épreuves ministérielles : formation générale des jeunes, formation générale des adultes et formation professionnelle, Gouvernement du Québec, 2015](http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/dpse/sanction/Guide-sanction-2015_fr.pdf).